

CCI du Gers : le vote électronique n'a pas fait recette



CCI du Gers : le vote électronique n'a pas fait recette



La secrétaire générale de préfecture, **Edwige Darracq**, ce mercredi 10 novembre en matinée a donné les résultats des votes électroniques concernant l'élection des représentants de la CCI du Gers. Une seule liste, l'Union patronale du Gers, présentait ses 28 candidats soumis aux votes de 11 146 électeurs. Pas de surprise, tous les candidats ont été élus par contre restait à connaître le taux de participation. Malgré une communication soutenue incitant à voter, le résultat de participation s'avère faible avec 8,16%.

Le président de la CCI du Gers, Rémi Branet, le regrette : « C'est la première fois qu'est proposé exclusivement un vote électronique, peu de personnes se le sont approprié. Globalement quels que soient les scrutins, il est difficile de mobiliser les électeurs, ce vote en est une confirmation. Je tiens cependant à féliciter les nouveaux élus qui représentent 50% du renouvellement des membres siégeant à la CCI ».

Ce vote permettait de pourvoir aussi trois postes [commerce, industrie, services] à la CCI de la Région Occitanie.

Catégorie commerces : 9 élus dont un élu à la Région Occitanie, Philippe Bégué.

Catégorie industrie : 9 élus dont un élu à la Région Occitanie, Bérénice Guyot

Catégorie services : 10 élus dont un élu à la Région Occitanie, Rémi Branet

Ils se réuniront tous le 29 novembre lors de l'assemblée générale d'installation pour élire le président et le bureau.



Jean-Luc Dazéas, Rémi Branet et Philippe Lafforgue ont assisté au dépouillement électronique